



L'Empreinte de l'Ours

S'Baere Blättel

Bulletin Municipal de la Commune de Baerenthal

Mairie de BAERENTHAL 1, rue Printemps d'Alsace 57230 BAERENTHAL

☎ 03.87.06.62.30

mail : mairie@baerenthal.eu site internet : www.baerenthal.eu

Responsable de la publication : Christian Cropsal 1^{er} Adjoint en charge de la communication

Comité de rédaction : S. Weil, A. Kessler, C. Ringard, J. Charpentier, P. Brunner, M. Zugmeyer et A. Levavasseur

Horaires d'ouverture :

Mairie

Mardi et vendredi de 14 h à 19 h

Mercredi de 8 h à 12 h

ou sur rendez-vous

Le Maire reçoit en Mairie sur RDV
les vendredis de 17 h à 19 h

Bibliothèque Municipale

☎ 03 87 06 26 48

biblio@baerenthal.eu

Mardi de 16 h 30 h à 18 h

Agence Postale Communale

☎ 03 87 96 50 41

Lundi, mercredi et jeudi

de 14 h à 16 h 30

Mardi et vendredi de 17 h à 19 h

Samedi des semaines impaires

de 9 h à 11 h

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES

Centre de régulation médicale

Médigarde 0 820 33 20 20

**Appeler le 15
en cas d'urgence**

Pharmacies de garde :

Composer le 3237 pour connaître
la pharmacie de garde

Médecin :

Clarisse CROPSAL

☎ 03 87 06 53 34

Cabinet d'infirmières :

Cécile FERSTLER

☎ 03 87 96 17 23

AMAPA :

L'antenne du Pays de Bitche est installée à
Sarreguemines :

☎ 03 87 95 71 72

CLIC :

Antenne de Bitche :

☎ 03 87 78 06 99

Juillet 2020

Budgets 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 26 juin 2020 au Foyer René Schmitt.

A l'ordre du jour, entre autres et essentiellement, l'adoption des budgets de la commune et de la base de loisirs Ramstein-Plage ainsi que celui du lotissement « Le Verger ».

Nous reviendrons plus en détail sur ces budgets le mois prochain avec la présentation habituelle mais nous vous indiquons cependant les chiffres tels qu'ils ont été votés à l'unanimité pour chaque service.

Le budget de la commune s'équilibre à 1.180.708,48 € dont 772.813,31 € en section de fonctionnement et 407.895 ,17 € en section d'investissement.

Le montant de la dette au 01 janvier 2020 est de 932.803,31 € ce qui représente une dette de 1.196 € par habitant.

Le budget de la Base de Loisirs Camping Ramstein-Plage s'équilibre quant à lui à 544.242,32 € dont 345.588,00 € en section de fonctionnement et 198.654,32 € en section d'investissement. Il a été retenu dans ce budget une diminution des recettes de presque 20% pour tenir compte de l'impact de la crise sanitaire sur cette année tout à fait particulière.

Enfin, bien qu'anecdotique, rappelons que le budget du lotissement « Le Verger » s'équilibre à 47.382 € qui correspond à la valeur des terrains qui le compose.

Par ailleurs, le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité pour le maintien des taux des taxes foncières de 2020 au même niveau que ceux de 2019.

Nous rentrerons plus en détail sur ces budgets ainsi que sur les autres points abordés dans le bulletin municipal du mois d'août.

Marché paysan nocturne

organisé par l'Association Mosellane d'Economie Montagnarde et la Commune de Baerenthal,

lundi 13 juillet 2020

à la base de loisirs « Ramstein-Plage », de 16 h à 22 h 30.

Une vingtaine de stands de producteurs et d'artisans sera présente.

Buvette et restauration sur place.

Planète Jeunes Spécial ados Eté 2020 « La tête et les jambes »

En juillet Planète jeunes en complément de ses accueils de loisirs va proposer des activités spéciales pour les ados à partir de 10 ans.

Jean-Michel animateur socioculturel de la FDMJC d'Alsace a concocté un programme de proximité qui va mélanger activités scientifiques, activités en pleine nature et activités sportives.

Il y aura :

Un Atelier chimie

Mardi 7, mercredi 8 et jeudi 9 juillet de 14h à 17h (rdv au foyer communal René Schmitt).

Le professeur Jeanmi Kroskope ouvre son laboratoire pour une initiation à la chimie, avec une série d'expériences : Acido basicité, chromatographie, polymérisation, bulles géantes.

Tarif 2€ la séance. Possibilité de participer à une, plusieurs ou toutes les séances.

Le Sentier D'excellence (autour du château de Ramstein)

Lundi 13 juillet

Ce circuit fera découvrir les richesses naturelles et historiques qui caractérisent le village de Baerenthal.

Rendez-vous le 13 juillet à 14h sur le parking du foyer communal René Schmitt

Retour vers 17h au même endroit.

Gratuit.



Le Mini « Raid aventure » 0% carbone (Vélo+rando)

Jeudi 16 juillet

Sous la forme d'un jeu de piste « grandeur nature » nous proposons de passer une journée entre amis « 100% connecté » avec la nature.

Les objectifs de cette aventure seront de découvrir les secrets du château du Falkenstein et de la nature environnante, tout en faisant un peu de sport, et surtout, de réduire notre impact environnemental au maximum.

Le 16 juillet rendez-vous à 09h30 devant la mairie de Baerenthal pour le départ du mini raid

Tarif 2€

Un Atelier microfusée

Du mardi 21 au jeudi 23 juillet

De la conception, à la construction puis au lancement, viens participer à une grande aventure spatiale en fabriquant de véritables fusées à poudre.

De 14h à 17h (rdv au foyer communal René Schmitt)

Tarif 10€ les 3 séances

Attention les places sont limitées à 6 jeunes pour chaque activité ou atelier.

Toutes les activités se dérouleront dans le respect strict des mesures sanitaires en vigueur.

Contact, renseignements & inscription

Jean-Michel ZOTTNER

Téléphone : 06 26 94 80 47

Mail : jeanmichel.zottner@fdmjc-alsace.fr

**(Date limite d'inscription :
au minimum 2 jours avant l'activité)**

Retrouvez le tract sur la page Facebook de planète jeunes:

<https://www.facebook.com/planetejeunes.baerenthal>



Vie pratique

Multiflux

La collecte du jeudi 16 juillet est reportée au **vendredi 17 juillet 2020**.

Ouverture des déchèteries

Les déchèteries de Bitche et Rohrbach-les-Bitche reprennent leurs horaires habituels :

- ➔ **du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h**
- ➔ **samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h**

Vous avez perdu votre Sydem'pass ?

En cas de perte, de vol ou de dégradation de votre carte, la délivrance d'une seconde carte est payante. Le renouvellement s'élève à 5 €.

Pour cela, il faudra adresser une demande mentionnant vos nom, prénom, adresse, accompagnée d'un chèque de 5 € libellé à l'ordre du Trésor Public, à

SYDEME
1 rue jacques Callot
57600 Morsbach

Numéros pratiques

Gendarmerie de Bitche :

De 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Permanence : 03 87 96 21 22

Médecin :

En l'absence du médecin traitant, tél. 0820 33 20 20.

En cas d'urgence, appeler le 15

Pharmacie :

Composer le 3237 pour connaître la pharmacie de garde

Syndicat des Eaux et d'Assainissement (SDEA) :

De 7 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h 30.
Urgences au 03 88 19 97 09

Tubéo :

De 8 h à 21 h. Urgences au 09 73 01 02 10

Tir de nuit

L'Association des Forestiers et Chasseurs de Baerenthal, a déclaré en mairie, le tir des sangliers de nuit avec source lumineuse sur le lot domanial Hanau 02, dans les vallons du Breithal et du Leimenthal, depuis les miradors et échelles installés.

Cette pratique sera réalisée de manière occasionnelle sur la période de juillet 2020 au 1er février 2021.

RAPPEL : l'élagage et la sécurité

Après la mésaventure qu'a connue notre commune le 17 juin dernier, nous vous faisons un petit rappel des règles à respecter concernant l'élagage.

Ce dernier constitue un véritable enjeu pour l'acheminement de l'électricité. Il répond à un besoin d'amélioration de la qualité de distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

Le propriétaire ou le locataire est en charge de l'élagage dans 3 situations :

1/ l'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique

2/ l'arbre a été planté après la construction de la ligne électrique qui est au-dessus du domaine privé

3/ l'arbre est à proximité du câble qui alimente la propriété.

En cas de chute d'arbre sur la ligne électrique, le propriétaire ou le locataire est responsable des dommages causés sur la ligne.

Les règles de sécurité à respecter aux abords des lignes électriques

- ➔ Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé
- ➔ Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 5 mètres des lignes
- ➔ Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont à moins de 2 mètres d'un câble électrique nu ou en contact direct avec un câble isolé.

Conseils pratiques

- ➔ Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité
- ➔ Entretenez régulièrement votre végétation
- ➔ Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Si un arbre menace une ligne ou si une branche est tombée sur une ligne, ne vous approchez pas et prévenez le service dépannage au 09 726 750 57.

Nos joies et nos peines

Félicitations à :

Mme **Imgard Zoeller** née Berretz qui fêtera ses 89 ans le 12 juillet
M. **Bernard Fillhardt** qui fêtera ses 80 ans le 13 juillet
Mme **Marthe Allenbach** née Allenbach qui fêtera ses 87 ans le 19 juillet
Mme **Colette Mayer** née Schupp qui fêtera ses 86 ans le 25 juillet
Mme **Caroline Hauser** née Muller qui fêtera ses 86 ans le 27 juillet
Mme **Elisabeth Haury** née Hochlaender qui fêtera ses 88 ans le 28 juillet
Mme **Louise Christmann** née Metz qui fêtera ses 87 ans le 29 juillet
M. **Roger Hoehr** qui fêtera ses 86 ans le 29 juillet
M. **Pierre Lodovici** qui fêtera ses 83 ans le 29 juillet

Nos condoléances à la famille de :

M. **René Muller**, décédé le 29 juin, à l'âge de 87 ans



De Niederbronn-les-Bains, où elle était domiciliée depuis peu, nous apprenons le décès de Mme **Hilda Frankhauser** née Allenbach, survenu le 31 mai, à l'âge de 88 ans.

D'Allemagne, nous apprenons aussi le décès, en date du 20 juin, à l'âge de 55 ans, de Mme **Claudia Haury** née Nitzsche, épouse de M. Christophe Haury.

Nos condoléances aux familles.



Mme Heidi Bury remercie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine lors du décès de M. **Hubert Valentin**.

Bloc notes

Samedi 4 juillet : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Samedi 11 juillet : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Lundi 13 juillet : Marché paysan nocturne organisé par l'AMEM et la Commune.

Samedi 18 juillet : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Samedi 25 juillet : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Samedi 1er août : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Les autres manifestations prévues au mois de juillet ont été annulées.



Choix de réception du bulletin municipal

Les personnes qui reçoivent encore le bulletin municipal en version papier et qui souhaitent le recevoir en version numérique peuvent se signaler en mairie soit par mail soit par téléphone.

Dès le mois prochain, le bulletin leur parviendra en format numérique dans leur boîte mail.